



Litige vente vehicule particulier/profesionnel

Par **jfk**, le **18/07/2012 à 22:23**

Bonjour,rnsuite a lachat d un vehicule neuf le garage ma reprimon ancien vehicule une semaine apres il me contact ayant trouve une anomalie et me reglame de l'argent sur la reprise a t'il le droit ?

Par **pat76**, le **19/07/2012 à 17:00**

BonjourrrnLe garagiste vous a envoyé un courrier recommandé?

Par **jfk**, le **19/07/2012 à 17:31**

aucun courrier

Par **pat76**, le **19/07/2012 à 18:32**

RebonjourrrnAlors vous n'êtes au courant d'aucune demande.rnrnAttendez de recevoir une demande par courrier recommandé et si cela arrive, revenez sur le forum.rnrnPour l'instant sans demande écrite par courrier recommandé, vous faites silence.

Par **jfk**, le **19/07/2012** à **19:58**

il me harcele au tel pour une participation a la hauteur de 1000 euros

Par **pat76**, le **20/07/2012** à **13:13**

Bonjour
Notez bien les jours et l'heure des appels sur un carnet.
Au prochain appel vous lui dites que vous déposez une plainte contre lui auprès du Procureur de la République pour harcèlement.
Vous ajoutez que s'il estime avoir été lésé il peut engagé une procédure devant la juridiction compétente.
Il devra prouver qu'il y avait un vice caché, de plus c'est un professionnel donc il aurait dû vérifier avant d'acheter.
Vous ne vous faites pas de soucis en cas de procédure de sa part, vous aurez gain de cause.